

Renouvellement des postes vacants du Comité Directeur de la Ligue Mandature 2020-2024

Assemblée Générale 2022-2023
18 janvier 2024

A retourner à paysdelaloire@sport-u.com pour le 18 janvier 12h, délai de rigueur.

Je soussigné(e)

NOM : **Prénom** :

A.S. :

Propose ma candidature au Comité Directeur de la Ligue pour la durée du mandat restant à courir, en tant que :

ÉTUDIANT

NON-ÉTUDIANT

Fait à Le

Signature

Extrait de l'article 8 des statuts de la Ligue Pays de la Loire du Sport U

La Ligue est administrée par un **comité directeur de 18 membres**. Il est composé, à parité :

- d'étudiants et élèves membres des associations sportives d'établissements d'enseignement supérieur et clubs universitaires situés dans le ressort territorial de la Ligue, élus pour la mandature olympique (quatre ans).
- de non étudiants membres des associations sportives d'établissement d'enseignement supérieur et clubs universitaires situés dans le ressort territorial de la Ligue, élus pour la mandature olympique (quatre ans).